ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Téléph. 361.17.
Toutes les insertions doivent être remises aux nos bureaux, l'avant-veille du jour de la parution, avant 14 heures

AVIS A NOS CLIENTS CORRESPONDANTS, DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants, quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...), de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

A TRAVERS LA VILLE

LE COIN DES BÉCANIERS

Mercredi vers 13 h., un individu s'est approprié la bicyclette que M. Jean Bars, 36 ans, tapissier, domicilié 144, rue Ingres, avait déposé dans le hall de la Mairie. Plainte et enquête du 2e arrondissement.

— D'autre part, M. Claude Housseau, domicilié à Wattrelos, 55, rue des Poilus, qui avait déposé sa machine sous le préau de la grande cour de l'Institut Turgot, n'a pu qu'en constater la disparition quand il voulut en reprendre possession. Enquête du 4e arrondissement.

DES OUTILS A BON COMPTE

M. Henri Liagre, 85 ans, manœuvre, domicilié 1, rue des Anges, cour Liagre, 6, a déposé plainte contre inconnus pour vol d'une pelle, d'une pioche, d'une fourche et d'un tamis, commis il y a deux jours dans le chantiers des anciens magasins du « Soldeur », 35, rue Pierre-Motte. Préjudice 150 fr. environ. Enquête au 5e arrondissement.

LA HAUSSE ILLICITE

Procès-verbal pour hausse illicite a été rédigé à charge de Mme Decoyère, née Yvonne Veya, 22 ans, commerçante, 37, rue Notre-Dame.

DÉFAUT D'AFFICHAGE DES PRIX

Pour défaut d'affichage des prix pratiqués dans son débit de boissons, une contravention a été également rédigée à charge de Mme Rosa Leroy, née Ver Mourey, 53 ans, 31 bis, rue du Collège.

UNE BICYCLETTE EST SAISIE

Pour la deuxième fois en peu de temps, la gendarmerie de Roubaix a procédé à la saisie d'une bicyclette que détenait Raymonde S..., domiciliée rue Chanzy, et dont l'origine n'a pu être nettement établie. La machine se trouve à la caserne de la rue des Arts.

UN JEUNE GARÇON DE 12 ANS EST DISPARU

Mercredi, vers 20 h. 30, Mme Loquet, demeurant 25, rue de Rome, est allée, au commissariat central, signaler la disparition de son fils, Pierre, âgé de 12 ans, qui avait quitté, depuis le matin, son domicile pour se rendre à l'école, où, renseignements pris, il n'est pas allé.

Voici le signalement du jeune disparu : taille, 1 m. 50 ; cheveux et yeux bruns ; il était vêtu d'une courte culotte et d'un maillot de laine beige, que recouvrait un capuchon. Il était, en outre, chaussé de galoches.

Des indemnités pour le logement et cantonnement des troupes

Des indemnités viennent d'être prévues pour le logement et le cantonnement des troupes d'occupation.

Le paiement en sera effectué mensuellement par la recette municipale.

En conséquence, les personnes ayant, depuis le début de l'occupation, logé des militaires dans leur habitation, sont invités à en faire la déclaration écrite au moyen d'imprimés spéciaux à retirer dès à présent, à la mairie, 2e étage, porte 23.

Ces formules, dûment remplies et signées, devront être déposées au même bureau, le plus tôt possible, et, au plus tard pour le 22 novembre.

Une première déclaration devra être souscrite pour les prestations fournies jusqu'au 30 septembre 1940 et une seconde pour celles fournies du 1er au 5 de chaque mois, pour les indemnités dues pour le mois précédent.

Le présent avis ne concerne pas les propriétaires d'hôtels, ni d'immeubles, exploitations commerciales ou industrielles, réquisitionnées en entier, et dont les taux d'indemnisation feront l'objet de dispositions ultérieures.

Au dépôt de leur demande, les prestataires devront présenter les bons délivrés par la Ortskommandantur de Roubaix-Tourcoing, et l'attestation du bureau des cantonnements installé au service de la sûreté.

Toute déclaration antérieure doit être considérée comme nulle et non avenue.

Le paiement des chômeurs

Le paiement des chômeurs aura lieu le samedi 16 novembre 1940, rue de l'Ermitage, dans l'ordre suivant :

8 h. 30, N° 1 à 4.091 ; 9 h., 4.092 à 7.177 ; 9 h. 30, 7.178 à 10.281 ; 10 h., 10.282 à 13.247 ; 10 h. 30, 13.248 à 16.363 ; 11 h., 16.364 à 18.573 ; 11 h. 30, 18.574 à 21.623.

14 h. 30, N° 21.624 à 24.142 ; 15 h., 24.143 à 25.801 ; 15 h. 30, 25.802 à 26.930 ; 16 h., 26.931 à 28.122 ; 16 h. 30, 28.123 à la fin.

N. B. — Aucun paiement ne sera effectué après l'horaire fixé. Lundi matin, pointage. Lundi après-midi, bureaux fermés.

LA TEMPÊTE

Rarement, notre région n'a été témoin d'une tempête comme celle qui s'est déchaînée dans le courant de la nuit de mercredi à jeudi.

Le vent soufflant d'une extrême violence entraînait les nuages à une vitesse inaccoutumée, et jamais, de mémoire d'homme, nous n'avions vu une chose pareille. Des feuilles de zinc disposées sur la toiture de certains édifices, pionaient dans un sifflement menaçant, tandis que des tuiles, en grande quantité s'abattaient sur le pavé avec un bruit de tonnerre.

Un grand nombre de vérandas ont été brisées par la chute de tuiles et même de cheminées.

Des arbres même ont été arrachés en particulier au square Pierre Destombes, rue Pierre de Roubaix, et au petit square situé au bout du boulevard Gambetta, à proximité du canal, ainsi que dans la rue de Beaumont. En outre, le réfrigérant des Etablissements Toulemonde, boulevard de Metz, s'est abattu sur la chaussée.

Il n'y a heureusement, aucun accident de personnes à déplorer.

Sur le Grand Boulevard de Lille-Roubaix, des arbres ont été déracinés et, dans leur chute, ont sectionné les trolleys, arrêtant ainsi tout trafic sur la ligne de l'E.L.R.T. Les réparations ont été commencées aussitôt.

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon pour le ticket N° 1, qui a une valeur de 100 kilos, se poursuivra ce samedi 16, dans l'ordre suivant.

Secteur 8. — Salle Wattremez, rue de l'Hospice ; rues Charles-Quint, Colbert, de Croix, Cugnot, de la Digue, Descartes, place Ed.-Roussel, rues Foucault, Inkermann 85-185, 84-184, Marquisat.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE

Samedi 16 novembre, de 10 h. à 11 h., séance de vaccinations gratuites, au service d'hygiène, rue de Cassel, 45 (square Wibaux).

Sociétés et Comités

UNION DES MUTILÉS ET REFORMÉS DE ROUBAIX. — Le Conseil d'Administration informe ses membres que le renouvellement pour l'année 1941 des cartes à 1/2 tarif sur les tramways doit être effectuée dès maintenant. Tous les membres titulaires de la carte de priorité devront le déposer au siège au plus tôt ainsi qu'une photographie. Dernier délai : 25 novembre.

UNION DES MUTILÉS. — **Section de Cartes.** — Les Amis du Foyer sont invités au tournoi qui aura lieu le dimanche 17 novembre, à 15 h. 15.

FOOTBALL. — **Stade Roubaisien.** — Dimanche 17 : éq. 1 A contre éq. 1 Roncq, 15 h., Roncq, r.-v. siège à 13 h. ; éq. 1 B c. éq. 3, à 9 h. 30, bd de Reims, r.-v. vestiaire Verport, 9 h. ; éq. 2 c. U.S. Hailuin 2, à 10 h., Trocadéro, r.-v. vest. à 9 h. 30 ; éq 8 c. éq 1 B, 9 h. 30, bd de Reims, r.-v. vest. Verport à 9 h. ; éq. 4 c. juniors B, 9 h., Parc M. Maertens, r.-v. vest. à 8 h. 30 ; éq. juniors A c. A.R. juniors A, 10 h., Parc M. Maertens, r.-v. à 9 h. 30 vest. ; éq. juniors B c. éq. 4 à 9 h. Parc M. Maertens, r.-v. vest. à 8 h. 30 ; éq. minimes A c. I.C. Lambersart minimes A, 11 h. 30, bd de Reims, r.-v. vest. Verport à 11 h.

Samedi à 16 h. 30, au siège, réunion spéciale pour les équipiers 1 A et la commission.

PING-PONG. — **Académie des Sports.** — Samedi 18, à 17 h., assemblée générale de tous les joueurs. A 17 h. 30, l'équipe première recevra l'équipe première de l'Etoile de Lille. Le lendemain dimanche à 9 h. 30, l'équipe seconde rencontrera l'équipe seconde du même club à Lille, Café Richelieu. Ces deux matches comptent pour le Championnat du Nord.

ETAT CIVIL

Naissances. — Jean-Jacques Clais, 3, boulevard de Fourmies ; Jacques Puraye, 44, rue Dampierre.

Publication de mariage. — Robert Notte, cuiseur, 200, rue Daubenton et Suzanne Demets, pelotonneuse, 3, rue Blériot à Wattrelos.

Décès. — Arthur Meaux, 59 ans, rue du Rocrol, Cité Dillies, 38 ; Charles Vandenbremt, 49 ans, rue de Canteleu, 2 bis, à Annappes ; Marie Pluquet, ép. Drucile, 61 ans, boulevard Clemenceau, 218, à Hem ; Alfred Winsingues, 82 ans, 40, rue Hoche ; Madeleine Hennion, ép. Meyer, 48 ans, 27, boulevard du Cateau ; Charles Mahieu, 82 ans, 35, rue de Barbieux.

WATTRELOS

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES

En vue du paiement des allocations militaires de la première quinzaine de novembre, les intéressés sont priés de se présenter, aux jours et heures indiqués ci-dessous, au bureau de postes de Wattrelos, munis de leur certificat d'admission, de leur coupon rempli et détaché et de 5 fr. de monnaie :

Lundi 18 novembre, de 8 à 9 h., N° 1 à 125 ; 9 à 10 h., 128 à 250 ; 10 à 11 h., 251 à 375 ; 11 à 12 h., 378 à 500.

Mardi 19 novembre, de 8 à 9 h., N° 501 à 625 ; de 9 à 10 h., 626 à 750 ; 10 à 11 h., 751 à 875 ; 11 à 12 h., 876 à 1.000.

Mercredi 20 novembre, de 8 à 9 h., 1.001 à 1.125 ; 9 à 10 h., 1.126 à 1.250 ; 10 à 11 h., 1.251 à 1.375 ; 11 à 12 h., 1.376 à 1.500.

Jeudi 21 novembre, de 8 à 9 h., N° 1.501 à 1.625 ; 9 à 10 h., 1.626 à 1.750 ; 10 à 11 h., 1.751 à 1.875 ; 11 à 12 h., 1.876 à 2.000.

Vendredi 22 novembre, de 8 à 9 h., 2.001 à 2.125 ; 9 à 10 h., 2.126 à 2.250 ; 10 à 11 h., 2.251 à 2.375 ; 11 à 12 h., 2.376 à 2.500.

Samedi 23 novembre, de 8 à 9 h., 2.501 à 2.625 ; 9 à 10 h., 2.626 à 2.750 ; 10 à 11 h. 2.751 à 3.025 ; 11 à 12 h., 3.026 à 3.150.

Lundi 25 novembre, de 8 à 9 h., 3151 à 3.275 ; 9 à 10 h., 3.276 à 3.400 ; 10 à 11 h., 3.401 à 3.525 ; 11 à 12 h., 3.626 à 3.650.

Mardi 26 novembre, de 8 à 12 h., 3.651 à la fin et retardataires.

Harmonie « Les Amis Réunis ». — Avant la répétition générale qui aura lieu samedi 15, à 18 h. 45, il y aura répétition partielle des trompettes, pistons et trombones à 18 h. au siège, Café de l'Innovation, Grand'-Place, 13.

Les musiciens possédant un carnet de pas redoublés sont priés de l'apporter.

Basket-ball. — Amicale du Centre de Wattrelos. — Dimanche 17, à 10 h., terrain de l'U.S.T., rue de Gand à Tourcoing, match amical contre l'U.S.T. 1 A. Pour tous les joueurs, rassemblement à 9 h. chez Lequain, rue de Leers. Déplacement en bicyclettes.

Caisse d'Assurances « Le Travail ». — Dimanche 17 novembre, de 8 h. 30 à 11 h., permanence au siège, 190, rue Henri Briffaut.

Etat Civil. — Publication de mariage. — Robert Notte, cuiseur à Roubaix et Suzanne Demets, pelotonneuse à Herseaux, résidant 3, rue Blériot.

Décès. — Clément Sturbeaux, 43 ans, Cité A Prouvost, 312

CROIX

Les dégâts causés par la tempête

Le vent qui, toute la nuit, avait hurlé, a tourné en tornads. Les dégâts ont été importants ; l'église St-Martin dont la haute silhouette se dessine sur le versant sud de la vallée de la Marque, a subi de sérieuses détériorations ; l'un des clochetons du portail est s'est abattu sans causer d'accidents. Des tuiles enlevées par la bourrasque se sont envolées sur la voie publique. A l'Hospice rue Jean-Jaurès, dix arbres du parc, des peupliers pour la plupart, ont été déracinés ou rompus et se sont couchés à travers les pelouses ; l'un d'eux s'est couché du côté de la rue du Trocadéro et est tombé dans le jardin de l'habitation portant le numéro 81, y causant quelques dégâts.

Dans le parc de l'Hôtel de Ville, un tilleul de vingt mètres de haut s'est brisé à sa base et a écrasé la salle de distribution de pain aux familles nombreuses, le toit s'est effondré sur une longueur de dix mètres provoquant des dégâts au mobilier de cette salle. A l'ancien Hospice, rue des Ogiers, de nombreuses tuiles ont été arrachées. La plupart des écoles, des bâtiments communaux ont subi les mêmes dégâts ; il en fut de même d'habitations situées sur une hauteur : les faîtières, les tuiles, les ardoises, des feuilles de zinc arrachées des toits s'abattirent sur des vérandas des cuisines basses, occasionnant de graves dégâts. Les palissades clôturant les terrains et les potagers souffrirent beaucoup de la violence du vent ; en de nombreux endroits, elles furent jetées par terre.

On ne signale aucun accident de personnes.

LES CONSULTATIONS DE NOURRISSONS

Une consultation de nourrissons a lieu trois fois par mois : le 1er mercredi du mois à la Mackellerie, par le docteur Swynghedauw, de 15 à 16 h. ; le 2e mercredi du mois à la Maison des Œuvres, par le docteur Barroyer, de 15 à 15 h. ; le 3e mercredi du mois à la Maison Maternelle, 5, avenue G. Delory, par le docteur Bathiat, de 15 à 15 h.

L'attention des mères de famille est spécialement attirée sur l'utilité de ces consultations. Elles peuvent y amener leurs enfants depuis la naissance jusqu'à l'âge de 2 ans. Une salle d'attente chauffée est aménagée pour donner aux mamans toutes facilités pour le déshabillage des enfants. Ceux-ci sont pesés et examinés avec soin par un personnel médical qui donne ensuite les conseils nécessaires pour l'alimentation et la préservation des maladies contagieuses.

Les consultations de nourrissons, partout où elles ont été créées, ont contribué à diminuer la mortalité infantile et nous ne saurions trop conseiller aux mamans d'y présenter régulièrement leurs enfants.

Avis aux boulangers et aux bouchers. — La Mairie prie les bouchers et boulangers qui recevraient en paiement les tickets portant le numéro 2.284 où la mention duplica n'est pas portée, de bien vouloir remettre les tickets à la Mairie, au bureau de l'Etat Civil.

Avis aux parents des prisonniers de guerre. — Les familles des prisonniers de guerre sont priés de se présentar au commissariat de police pour fournir des renseignements ; le bureau sera ouvert pour ce service tous les jours, de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

Consultations prénatales. — Les consultations prénatales auront lieu jeudi, de 14 à 17 h., à la Maternité, 5, avenue Delory.

Etat Civil. — Décès : Jeannine Lecomte, 5 ans et demi, 48, rue St-Jacques.

WASQUEHAL

LES MÉFAITS DE L'OURAGAN

Les dégâts causés aux immeubles sont considérables. Des fils téléphoniques, télégraphiques et électriques ont été arrachés par la tempête et la lumière a fait défaut dans la plupart des quartiers de la commune.

Au cimetière communal, de nombreux monuments en pierre ou en marbre ont été renversés par la violence du vent et les familles intéressées sont invitées à se rendre compte elles-mêmes des dommages causés aux sépultures.

A l'église Saint-Nicolas, une corniche pesant plus de 100 kilos s'est effondrée au pied du bâtiment, causant divers dégâts à la façade de l'édifice.

Au Café Dupréelle, place Fénelon, la cheminée a été emportée par la bourrasque et s'est renversée sur une des salles de la maternité municipale. A la ferme Lambin, rue Marceau, la porte cochère a été arrachée et devra être remplacée. A la ferme de M. Michel Herbaux, rue de Marcq, le hangar a été emporté par la tempête et gît sur la chaussée. A l'entreprise Lepers, rue Pasteur, le hangar a'est également effondré. Chez Mme Brulois, maraîchère, rue Delerue, tous les châssis de couches sont pulvérisés. Dans la rangée du Vert Pré, il ne reste plus beaucoup de tuiles aux toitures des immeubles. A l'ancienne école des filles, place Gambetta, la toiture est tombée sur la véranda d'une maison voisine, occupée par Mlle Lecomte.

Sur les grands boulevards de Roubaix et de Tourcoing, de nombreux arbres ont été déracinés par la violence du cyclone et se sont abattus à travers les chaussées centrales ou des voies du tramway Mongy.

Au sentier du Laurier, chez Vandewiele, coiffeur, un mur de 17 m. de long s'est effondré, gênant le passage des usagers.

Aux maisons ouvrières, rues Henri-Carette et Paul-Lafargue, les dégâts aux toitures sont aussi importants, de même qu'à l'établissement des « Petits Ménages ».

Avenue du Sart, une plaque en ciment armé d'une centaine de kilos a'est abattue sur le trottoir. Enfin, un poteau électrique s'est descellé rue Jean-Macé et est tombé sur la toiture de la boucherie Serroen-Denis, y occasionnant des dégâts appréciables.

Dans l'agglomération du Capreau, la tempête a aussi fait de nombreux dégâts aux immeubles et ateliers.

Heureusement tout cela est réparable et donnera du travail aux couvreurs et zingueurs de la commune et nulle part on ne signale d'accident de personnes.

Renouvellement des tickets de ravitaillement. — Le renouvellement da cea tickets devant avoir lieu d'ici quelques jours, les personnes qui ne seront paa inscrites au nouveau recensement s'exposeront à ne plus recevoir de denrées.

En conséquence, on admettra encore les inscriptiona jusqu'au samedi 16 novembre à la salle annexe du Commissariat da police rue Jean-Macé.

Au Pingouin Ping-Pong-Club du Centre. — Dimanche 17 novembre, à 15 h., l'équipe B recevra à son siège, Café du Monument, 22, place de la République, l'équipe B du Sart.

De son côté, l'équipe A rencontrera l'équipe correspondante de Flers-Sart sur le terrain de cette dernière. Rassemblement des équipiers au local, Café du Monument.

A l'Union Mutualiste. — Les sociétaires sont avisés que les paiements seront effectués samedi 16 novembre, de 14 à 15 h., au Secrétariat, 16, rue Victor-Hugo. Avoir soin de se présenter avec les feuilles de maladie. Le paiement des primes au décès aura lieu également au même lieu, aux mêmes heures.

Etat Civil. — Naissances : Michel Vandeputte, rue Coli, 258 ; Joseph Kostek, rue de Lille, 194.

TOUFFLERS

Allocations militaires

Le paiement des allocations militaires se fera chez M. Polin, place de la République, le samedi 16 novembre, dans l'ordre suivant : de 9 à 10 h., pour les numéros 1 à 150 et de 10 à 11 h., pour les numéros 151 à 325.

Les allocataires sont invités à se munir de monnaie pour faire l'appoint.

DES FRAUDEURS POURSUIVIS FONT USAGE D'UN REVOLVER

L'un d'eux est arrêté par les douaniers

Dans la nuit de lundi à mardi, le brigadier André Gazanion et les préposés Pierre Espiausse, Raymond Gérard et Michel Debiaere, tous de la brigade de Roubaix droite, étaient de surveillance à la « Carrière Fin » à Toufflers.

Quatre cyclistes surgirent soudain, porteurs de ballots volumineux.

La sommation « Halte à la douane ! » fut suivie, comme bien l'on pense, de la fuite éperdue des quatre hommes qui bien que serrés de près par les douaniers, réussirent à gagner le territoire belge.

L'un des fuyards, pourtant, avait dû abandonner sa machine et le gros sac qu'il transportait rempli de pains comme le constatèrent le brigadier et ses hommes.

Les douaniers pensèrent que plus rien ne venant troubler le silence et l'obscurité de la nuit, les fugitifs pourraient bien être tentés de venir reprendre ce que l'un d'eux avait si malencontreusement abandonné !

Vingt minutes se passèrent ainsi dans une vaine attente, mais brusquement, les quatre individus revenus silencieusement atteignaient le sac et la machine.

Les douaniers bondirent et l'un d'eux, ayant réussi à saisir un des cyclistes, le maintenait solidement bien qu'il se débattît furieusement, et laissait à ses camarades le soin de poursuivre les trois autres fuyards.

Une poursuite s'engagea dans la boue des champs et, soudain, l'un des fuyards faisait usage d'un revolver pour couvrir sa retraite. Personne ne fut atteint.

La proximité du territoire belge qui n'était guère à plus de cinquante mètres de l'endroit, ne permit pas aux douaniers de réduire l'avance qu'avaient sur eux les malandrins, et ceux-ci disparurent.

L'homme arrêté se nomme André Gousseau, né le 30 mars 1901, à Templeuve (B), domicilié 307, rue Reine-Astrid, à Néchin (B).

Il consentit à désigner deux de ses acolytes comme étant Emile Gousseau, de **Templeuve** et Albert Mahieu, demeurant rue du Bucquoy, à Néchin, mais se refusa par contre à révéler l'identité du troisième.

André Gousseau a été remis entre les mains des gendarmes de Lannoy qui l'ont conduit au parquet de Lille.

La bicyclette abandonnée sur les lieux et le sac, qui renfermait trente et un pains d'un kilo, ont été saisis.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN ATTELAGE SE JETTE DANS UNE VITRINE

Jeudi vers 14 h., un camion attelé de deux chevaux de la Société anonyme Lilloise de glace pure, rue de Brigode, 34, à Lille, se trouvait en stationnement sur la Grand Place, tandis que le conducteur effectuait une livraison dans une boucherie, les chevaux firent tout à coup demi tour et le timon alla donner dans la vitrine de la maison occupée par M. Louis Desprez portant le N° 10 ; des vitres volèrent en éclat puis la flèche heurta un pylône et se brisa. Les chevaux n'ont aucune blessure.

Ravitaillement en charbon

Le Groupement Charbonnier informe la population que l'inscription de la troisième commande de charbon se poursuivra dans l'ordre suivant :

SECTEUR N° 2 (Quartier du Pont) à l'Ecole Pasteur :

Lundi 18 novembre, de 8 h. 30 à 12 h., rues : Briqueterie, Brosserie, Calmette, Carnot, Charcot, Chemin Latéral, Bd Clemenceau, St-Crespin, Curie ; de 14 h. à 17 h. 30, rues : Delespaul, Delcourt, place Doumer, Ecoles, Eglise, Contour Eglise, J. Guesde.

Mardi 19 novembre, de 8 h. 30 à 12 h., rues : Galliéni, Gouraud, Chemin Hallage (du territoire de Marquette jusqu'à la Becque de Haute Loge), J. Jaurès, Jacquard ; de 14 h. à 17 h. 30, rues : St-Joseph, Louiset, Magenta, Maginot, Malterie, Mangin, Montgolfier.

Mercredi 20 novembre, de 8 h. 30 à 12 h., rues : Ste Marie, Midi, Nationale et Coura ; de 14 h. à 17 h. 30, rues : Morcau et Cours, Nord, Paix, Phllippe de Girard, Bd Républlque (côté pair entre l'avenue Clemenceau et le Pont de Dunkerque), St Roch, Scrive.

Jeudi 21 novembre, de 8 h. 30 à 12 h., rues : Prévoyance, Reine Astrid, Sébastopol, Traversière ; de 14 h. à 17 h. 30, rues : Plouich, Vieille Chapelle.

Les intéressés sont priés de se munir des cartes de ravitaillement et de charbon (Modèle A).

La carte de charbon départementale sera distribuée et il sera attribué la valeur du coupon N° 1 qui est de 100 kga pour les quatre catégories de consomamteurs. La valeur du coupon N° 2 aura un effet rétroactif sur le mois suivant.

Les conversions en anthracite des quantités allouées seront acceptées.

Les commandes pour la petite industrie seront prises aux mêmes jours et heures.

LEZENNES

Interruption de courant électrique. — Par suite de travaux à effectuer sur le réseau haute tension, la distribution de courant basse tension sera arrêtée le dimanche 17 novembre de 8 h. 45 à 15 h. aux abonnés alimentés par le poste « Ecoles » alimentant toute la commune.

LES SPECTACLES

ROUBAIX

CASINO

Matinée à 3 heures

FERNANDEL dans

LES 5 SOUS DE LAVAREDE et Jim Gueld dans A LOUER MEUBLE

EN SOIRÉE, RELACHE

Demain dimanche, mat. 3 h. ; en soirée, relâche, ces deux soirées étant réservées par les Autorités allemandes. Lundi, matinée à 3 heures. 3370

CINÉMA NOEL

78, rue Jouffroy, Roubaix, T. 343.59

Soirée à 8 heures 30

LES 5 SOUS DE LAVAREDE

A LOUER MEUBLE

3.365

COLISÉE

Samedi, 8 h. 45 ; Dim., 3 h., 8 h. 45

Lundi (prix réduits) 3 heures

FERNANDEL

DANS

LES 5 SOUS DE LAVAREDE

et Jim Gérald avec Pauline Carton

dans un sketch amusant

A LOUER MEUBLE

Loc. ouv. à partir de 10 h. Les tickets pour les places retenues, devront être retirés au plus tard le dimanche à midi. 3.369

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing 3, RUE FIDELE LENDUCQ, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. (Tél. 4.88).
Toutes les insertions doivent être remises au nos bureaux, l'avant-veille du jour d'insertion, AVANT MIDI.

L'ESCROQUERIE A LA PRIME DE DÉMOBILISATION

Deux Tourquennois et un Croisien ont été arrêtés

Nous avons parlé la semaine dernière de ce nouveau genre d'escroquerie, consistant à passer plusieurs fois se faire démobiliser à la gendarmerie et à toucher ainsi autant de fois la prime de démobilisation. A ce moment, nous avons dit que M. LAPEYRE, juge d'instruction à Lille, avait fait écrouer cinq individus qui avaient opéré ce genre de fraude. Depuis, trois nouvelles arrestations sont intervenues.

Il s'agit de Roger Guilssen, ouvrier d'usine, 25 ans, demeurant rue Lamartine.

D'abord, il toucha la prime à Paris, puis revenu dans ses foyers, il se fit de nouveau démobiliser à la gendarmerie ; à la suite de cette opération, il toucha la prime une deuxième fois. Pour effectuer cette fraude, Lammartyn, qui l'avait renseigné, avait effacé, à l'aide de Corrector, sur un livret militaire, la mention du premier paiement.

Un autre écroué, Fernand Verlinde, 31 ans, ajusteur à *Croix*, toucha à deux reprises. S'étant présenté à la gendarmerie le 30 août dernier, il déclara habiter 145, rue Kléber, à Croix. Le 18 septembre, lors de sa deuxième visite à la gendarmerie il habitait, paraît-il, 13, rue de la Gare, dans cette même ville. C'est là qu'il fut découvert, après l'enquête qui fut adroitement menée par les gendarmes roubaisiens, dans les différents bureaux de perception de la ville, notamment rue des Fabricants, et 165, Grande-Rue, où Verlinde s'était fait remettre : le 1er et le 16 septembre, la somme de 1.000 francs. Interrogé, ce dernier nia les faits qui lui étaient reprochés mais le gendarme Poirier, qui était de planton lors de sa deuxième visite à la rue des Arts, l'a reconnu formellement et, en dépit de ses dénégations, il a été arrêté.

L'affecté spécial a lui aussi touché

La dernière arrestation est celle de Masurel Charles, 41 ans, magasinier, demeurant 217, rue de la Latte, à *Tourcoing*. Lui ne fut même pas mobilisé, mais affecté spécial dans une usine de la région. Néanmoins, il ne perdit pas l'occasion de toucher à deux reprises, les 4 et 30 septembre, la prime de démobilisation. Il est possible que l'enquête qui se poursuit amène de nouvelles inculpations, car Lammartyn et ses amis ont dû donner le bon moyen de toucher de l'argent à bon nombre de leurs camarades.

LES MÉFAITS DE LA TEMPÊTE

Deux personnes ont été blessées

Au cours de l'ouragan qui s'est abattu dans notre région la nuit de mercredi à jeudi, notre ville a eu à subir d'importants dommages.

De nombreuses tuiles jonchaient la chaussée et on ne compte pas le nombre de cheminée, de clôtures ou de palissades qui ont été abattues, les vérandaa brisées, les toitures démolies, etc...

Deux accidents de personnes sont malheureusement à déplorer : Vers 5 h. 10, la cheminée de l'immeuble situé 99, rue du Halot et appartenant à M. Joire, banquier, est tombée sur le toit du 2e étage, entraînant dans sa chute, une partie de la toiture.

M. Maurice Fournier, 33 ans, valet de chambre et sa femme, née Marthe Bouchecourt, 30 ans, qui dormaient dans une des chambres mansardées ont été recouverts de matériaux de toutes sortes. M. Joire et son fils que vinrent bientôt aider quelques soldats allemands s'employèrent à les dégager. Entre temps l'agent Renard était allé quérir le Dr Dujardin, qui vint donner les premiers soins aux blessés, qui furent ensuite admis à l'Hôpital. Le praticien constat, sur la personne de M. Fournier, une fracture de la clavicule droite et des lésions conjonctives à l'œil droit ; Mme Fournier souffre également d'une fracture de la clavicule gauche et d'une plaie pénétrante au pied gauche, ainsi que de nombreuses contusions à la tête et au front.

La ligne de tramways de Lille à Tourcoing, a subi un arrêt qui dura la matinée de jeudi ; des trolleys ayant été coupés par la chute des arbres que la violence du cyclone déracina.

A TRAVERS LA VILLE

DÉFÉRÉ AU PARQUET

Le sieur Rémi Donne, 35 ans, domicilié à Lauwe (B.) qui, au cours de la nuit de lundi à mardi s'était rendu coupable de rebellion aux agents, a été déféré au Parquet et maintenu en état d'arrestation.

DANS LES VIGNES DU SEIGNEUR

Mercredi, vers 22 h. 30, Mme Julia Santenne, 46 ans, femme de ménage, domiciliée 14, place de la République, a été rencontrée en complet état d'ébriété et conduite au violon municipal.

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon, pour le ticket N° 1, qui a une valeur de 100 kilos, se poursuivra ce samedi 16, dans l'ordre suivant :

Secteur 3 : bureaux du Consortium Charbonnier, 3, rue Carnot, rues Velay, Winoc-Chocquel, du Touquet et du Virolois.

Secteur 4 : bureaux du C. C., 3, rue Carnot :

De 8 à 12 h., rues Jules Ferry, Lamartine, Luxembourg, Général Drouot, Laboureur, La Fère.

De 14 à 17 h. 30, rues Marengo, Mons, Oran, Nancy, place Croix-Rouge.

A L'INSTITUT COLBERT

Modification aux horaires des Cours Professionnels

I. Arithmétique commerciale. — a) Teneurs de livres : vendredi de 5 à 6 h. ; b) Aide-comptables : vendredi de 6 à 7 heures.

II. Sténo. — Cours élémentaire : samedi de 2 à 3 h. ; cours moyen : samedi de 3 à 4 heures.

III. Anglais. — Samedi de 2 à 4 heures.

IV. Textile. — Samedi de 4 à 6 heures. (Tissage fabrication et matières textiles, 1re année.

VI. Dactylo. — Dimanche, 9 à 10 h. : Aide-comptables ; 10 à 11 h. : Teneurs de livres.

Assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables

Par application des dispositions des lois sur l'assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables privés de ressources, et l'assistance aux femmes en couches, les listes des personnes admises au bénéfice desdites lois par les Commissions cantonales de Tourcoing-Nord, Tourcoing Nord-Est et Tourcoing-Sud, dans leurs séances des 23 et 24 octobre 1940, seront déposées au Secrétariat de la Mairie, pendant un délai de 20 jours qui prendra fin le 5 décembre prochain.

Toutes les décisions sont notifiées aux intéressés.

A partir d'aujourd'hui et jusqu'à l'expiration de ce délai, les réclamations écrites et adressées à M. le Préfet du Nord pourront être déposées au Secrétariat de la Mairie, chaque jour, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., sauf le samedi après-midi et le dimanche.

Sociétés et Comités

AMICALE COLBERT. — La Commission désire connaître l'adresse des Colbertistes prisonniers de guerre. Envoyer les renseignements en indiquant l'ancien domicile de l'intéressé à la Conciergerie de l'Institut Colbert, 7, rue du Printemps ou à la Maison des Amicales, 57, rue du Haze.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

Football. — Etoile Sportive Roncq contre Stade Roubaisien. — Pour le Championnat du Nord, dimanche, l'Etoile recevra sur le Terrain Municipal, rue des Chats Huants, à 15 h., la belle équipe du Stade Roubaisien qui a battu dimanche dernier celle de Fives. D'un autre côté, l'Etoile aura à cœur de renouveler sa victoire obtenue contre Wasquehal. Les supporters et amis des Stellistes auront donc d'occasion d'applaudir une partie qui promet et dont le réaultat n'est nullement acquis. Prix d'entrée : 2 francs.

HALLUIN

Le cyclone a fait des dégâts

Les dégâts occasionnés par la tempête si violente de la nuit du 13 au 14, sont aussi nombreux et très importants.

Tout un côté de toiture de l'église Saint-Hilaire a été enlevé.

En ville, presque toutes les toitures des maisons ont subi de forts dommages, principalement celle de la maison Veuve Gheysen, rue de Lille, au Noir Pignon, qui s'est littéralement arrachée entraînant en même temps le pignon au raa du premier étage.

Les bâtiments de l'abattoir municipal ont aussi fortement souffert.

A la ferme Vanneste, au Mont d'Halluin, une grange a été presque complétement démolie.

RONCQ

La violente tempête a fait de très importants dégâts

La tempête, jamais égalée jusqu'ici par sa violence, de la nuit de mercredi à jeudi, a fait dans toute la commune, de très importants dégâts.

De partout, on signale les toitures de maisons très endommagées, des hangars et toitures de bâtiments de ferme enlevés, des arbres abattus.

Tout particulièrement, un bâtiment de la ferme Castelle, rue de Lille, au Faubourg de Roncq, de la ferme Roelens, chemin des Trois Rois ; un hangar de la ferme Dujardin-Catteau, rue de La Malcense, etc..., etc...

Au château Désiré Leurent, rue du Docteur Galissot, un arbre très grand et ayant au moins 1 mètre de diamètre, a été déraciné.

Au château Tiberghien, rue de Lille, une dizaine d'arbres ont été abattus.

Au château Verhaeghe, rue des Arts, plusieurs gros arbres ont été déracinés et sont tombés en travers de la rue de la Latte, l'un d'eux a défoncé et a pénétré dans la mansarde de la maison habitée par Mme Sartruys, rangée Duront.

Dans les cimetières du Centre et Blanc-Four, on signale plus d'une vingtaine de monuments abattus et de chapelles mortuaires enlevées.

Aux églises Saint-Piat et Saint-Roch, les toitures ont fortement soufferts.

Au terrain municipal des sports, toutes les plaques de clôture donnant sur la rue des Chats Huants, sont tombées.

Au Blanc-Four, des dégâts analogues sont notés et certains bâtiments de ferme ont subi d'importants dégâts.

Dans les rues, au matin, on ne voyait que débris de tuiles, vitres, briques de cheminées, zinc arraché des plombières, etc...

Allocations militaires

Paiement au Bureau de Poste, lundi 18 novembre, de 8 à 12 h. : N° 1 à 350 ; de 14 à 16 h. au-dessus de 350.

Les personnes dont l'allocation est actuellement supprimée, mais qui en ont bénéficié durant le troisième trimestre, ont droit au rappel, et sont instamment priées de se présenter au jour indiqué.

Société de secours mutuels Saint-Piat. — La commission invite tous les membres à assister nombreux à l'assemblée générale annuelle, qui aura lieu dimanche 17 novembre, à 17 heures, au café